



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Gestion

de l'Université Paris Dauphine

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris-Dauphine

Académie(s) : /

Établissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Gestion

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140006174

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Tassigny, 75775 Paris.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Université Autonoma de Madrid et l'UQAM à Montréal.

Présentation de la mention

La licence *Gestion* de l'Université Paris-Dauphine est destinée à des étudiants de formation initiale. Elle est structurée en deux parties, les L1 et L2 qui ouvrent vers un diplôme d'établissement, le *Diplôme d'établissement de Gestion et Economie Appliquée* de l'Université Paris Dauphine (GEAD) et une L3 à trois parcours, un plutôt généraliste, le parcours *Gestion*, et deux spécialisés, en *Comptabilité contrôle audit* (CCA) et en *Gestion du patrimoine*.

L'accès au *GEAD* est sélectif (80 % de mention TB et B au Bac), garantissant une homogénéité du public des inscrits. L'effectif est d'environ 750 étudiants. Son objet est de fournir un socle de connaissances fondamentales en économie et gestion, mais également dans les disciplines instrumentales (informatique, statistiques...) et d'ouverture pour l'accès aux cursus de L3 plus spécialisés.

Le L3 parcours *Gestion* est une formation généraliste délivrant des compétences dans tous les domaines de la gestion. Son organisation permet aux étudiants une mobilité d'un semestre dans une université étrangère. Les parcours *CCA* et *Gestion de patrimoine* sont plus orientés vers des métiers ou formations très spécialisées avec des taux de réussite autour de 90 %.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la licence *Gestion* de l'Université Paris-Dauphine est articulé autour du Diplôme d'Établissement (L1 et L2) et d'une L3 à trois parcours. L'évaluation ne porte que sur la L3, toutefois, dans un souci de cohérence, des éléments relatifs au DE *GEAD* apparaissent dans l'évaluation. Les compétences visées pour le DE *GEAD* (fournir un socle de fondamentaux) sont en adéquation avec le programme proposé. Cette licence a une très forte attractivité (>600 étudiants) et la sélection à l'entrée explique un taux de réussite supérieur à 90 %. Les cursus en L1 et L2 proposent des enseignements de culture générale et des options peu décrites, mais les TICE y occupent une place importante. En L3, le parcours *Gestion* accueille majoritairement les étudiants (565/734) et leur propose un contenu de formation de type généraliste en ouvrant ainsi les poursuites d'études vers différents masters. Le parcours *Comptabilité contrôle audit* apporte des compétences attendues avec ce type de cursus en particulier pour les équivalences en master *CCA* avec les épreuves du DSCG. Le parcours *Gestion de patrimoine*, moins bien renseigné, affiche un contenu cohérent avec les objectifs qui figurent dans la fiche RNCP.

En L1 et L2, l'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs auxquels s'ajoutent, dans toutes les L3, des professionnels contribuant à la préprofessionnalisation des parcours. Les stages obligatoires complètent ce dispositif. Bien que l'on ne dispose pas de résultats détaillés sur l'utilisation de ces informations, la procédure d'évaluation paraît efficace. Globalement, le projet pédagogique est bon même s'il n'est pas documenté de la même façon pour tous les parcours.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont un point fort de cette licence. Un dispositif original « égalité des chances », en partenariat avec les lycées régionaux, permet l'accès à la licence des étudiants de toute origine en leur apportant soutien, tutorat et accompagnement au cours de leur cursus. L'organisation pédagogique de la L3 *Gestion* permet aux étudiants de bénéficier d'un semestre dans une université étrangère. L'internationalisation du parcours est préparée grâce à la mise en place d'enseignements en langue anglaise. D'une façon générale, les enseignements en groupe favorisent l'accompagnement et permettent un meilleur suivi de leur progression. L'ouverture des L3 à des diplômés Bac +2 est à encourager (actuellement 32 % des effectifs). Les parcours *CCA* et *Gestion de patrimoine* offrent le même type de possibilités.

Les étudiants poursuivent majoritairement en master, soit plus de 85 % d'entre eux. Si pour les parcours L3 *CCA* et *Gestion de patrimoine*, les choix de masters semblent prédéterminés, la composition de l'équipe pédagogique, en particulier celle du parcours L3 *Gestion*, mentionne de nombreux enseignants responsables de masters qui assurent une information concrète sur les perspectives de poursuite d'études. Des journées métiers complètent ces dispositifs. Les taux de réussite dans les masters sont excellents (>90 %) et dénotent une bonne préparation. Certains étudiants diplômés de L3 s'engagent vers les écoles de commerces via les concours passerelle. Une information sur les Ecoles visées apporterait une meilleure compréhension de cette « évaporation », en particulier sur les attentes de cette catégorie d'étudiants. Même si le pourcentage est très faible (6 %), il serait bon de connaître les raisons des échecs en L3 autres que médicales.

Le pilotage de la formation a fait l'objet d'améliorations depuis la dernière évaluation AERES. Avec des conseils de perfectionnement équilibrés (enseignants et praticiens), des responsables de parcours adaptés, des conseils de département périodiques avec les délégués étudiants, la prise en compte des évaluations des enseignements, le dispositif est plutôt complet. On notera toutefois que certaines informations concernant les étudiants, leurs origines et devenir ne sont pas évoqués dans le dossier. En ce qui concerne l'autoévaluation, elle porte sur l'ensemble du département licences LSO, ce qui nuit à sa lisibilité en ce qui concerne la seule mention *Gestion*. Par ailleurs on ne sait pas dans quelles conditions, ni par qui a été réalisée cette autoévaluation. Il semble que celle-ci émane de la direction du département LSO. Son contenu porte essentiellement sur l'évolution des licences depuis la dernière évaluation. La notoriété de l'Université facilite la valorisation du diplôme et les partenariats avec les lycées de la région. D'une façon générale, le dossier est bien documenté, excepté pour ce qui concerne le parcours *Gestion du patrimoine* dans lequel on se limite à une simple maquette des enseignements. Cette situation altère l'image globale et un effort est à fournir dans ce sens.

- Points forts :

- Attractivité de la formation.
- Organisation pédagogique cohérente (*GEAD* + L3 spécialisés) et permettant une mobilité.
- Un programme « égalité des chances » à féliciter et encourager.
- Taux de réussite élevé.
- Qualité de l'information à destination des étudiants.



- Une excellente préparation aux masters en *Gestion* attestée par un taux de réussite >85 % à ce niveau et une offre diversifiée.
- Points faibles :
 - L'autoévaluation n'est pas spécifique à la mention *Gestion*, mais globale pour le département licences LSO.
 - Le manque d'informations sur le parcours L3 *Gestion de patrimoine* ne permet pas de porter un jugement totalement pertinent sur ce dernier.
 - Données de pilotage à compléter, même si elles concernent souvent un effectif limité d'étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de compléter le dispositif de collecte d'informations de pilotage, même si les données manquantes ne concernent le plus souvent qu'un faible effectif d'étudiants. Il est proposé de rendre opérationnel le conseil de perfectionnement en lui confiant des missions de suivi et d'analyse de la formation. L'autoévaluation devrait faire l'objet d'une appropriation par l'équipe pédagogique de la mention.

Le manque d'informations concernant le parcours *Gestion du patrimoine* pourrait être corrigé par une coordination concrète au sein de la mention, associée à un pilotage renforcé.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

PARIS, LE 15 JUILLET 2013

Monsieur le Directeur,

Les responsables pédagogiques, administratifs et scientifiques de Paris-Dauphine ont pris connaissance avec grand intérêt du rapport sur l'offre de formation « Licence » de l'Université Paris Dauphine et vous en remercient.

Vous trouverez ci-jointes les observations formulées par les deux Directeurs des Départements Licence Sciences des Organisations (LSO) et Mathématiques et Informatique de la Décision et des Organisations (MIDO) sur leurs mentions.

Sur les 7 mentions de Licence proposées à Paris-Dauphine, 3 mentions ont formulé des réponses (Mentions Mathématiques, Informatique et Management des organisations), que vous trouverez dans les documents ci-joints à en-tête et signature.

Les 4 mentions suivantes n'ont pas souhaité communiqué d'observations :

- Economie Appliquée
- Sciences de Gestion
- Droit et Gestion
- Sciences de la Société.

Me tenant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.



Laurent BATSCH